

LE MOT DU MAIRE

La fin de l'année 2009 approche. Avec elle son lot d'analyses de l'année qui se termine et d'objectifs pour celle qui commence. Notre commune n'échappe pas à cette règle ; 2009, deuxième année de mandat, aura été l'année des études des projets que nous vous avons proposés sur notre programme. Nous avons souhaité axer notre action dans la durabilité, dans l'exigence écologique que notre temps nous impose et comme l'Europe l'a souhaitée.

Le chauffage au bois de nos bâtiments communaux, et peut être d'autres à proximité, est envisagé avec sérieux. Un réseau de chaleur souterrain verra le jour d'ici 15 mois avec, je l'espère, la création à terme d'une filière bois sur l'ensemble du Valromey.

De même, serons-nous peut-être producteur d'électricité dans 4 ans par l'implantation d'éolienne sur notre territoire. Défi technique et moral, il nous faudra convaincre de la véracité et du « modernisme » de leur mise en œuvre.

Mais il nous faudra surtout trouver les finances nécessaires à de telles ambitions car ce n'est pas la réforme des collectivités territoriales actuellement en discussion qui arrangera les finances déjà difficiles de nos communes.

Le simple fait de dissoudre la taxe professionnelle, ressource on ne peut plus locale, pour la remplacer par une taxe d'état est une aberration surtout avec un engagement jusqu'en 2010....."après on verra !": Comment les élus locaux peuvent-ils gérer sans certitude budgétaire et à si court terme? Et que dire de la centralisation engendrée par cette même réforme, le maire, premier lien entre l'état et la population doit-il disparaître ?

Tous cela sans compter les diverses disparitions de services publics qui donnaient à nos territoires ruraux l'envie d'y vivre et de s'y installer.

Aujourd'hui ce sont les services postaux qui se verront commercialisés et voués à la dictature des marchés. Autrement dit, même si nous avons souhaité transformer notre poste en Agence Postale Communale pour garder ce service à la population, la loi de la concurrence ouverte placera la commune en porte à faux.

Voilà les défis de 2010 et plus : Trouver dans cette multitude mondiale et sans pitié la place de vivre comme nous le souhaitons : simplement et sans contraintes marchandes. Le conseil que vous avez élu s'en préoccupe, l'aide et le soutien de la population reste primordial. Souhaitons-nous le courage de résister afin de construire un avenir serein à nos descendants.

Bonne année à tous.
Hervé LEVÊQUE

LA NUMEROTATION DES RUES DE RUFFIEU

Afin de faciliter le travail des pompiers, médecins, facteurs, livreurs ou tout simplement trouver le domicile d'un habitant ; des plaques portant noms et numéros de rues seront apposés sur les maisons et immeubles de RUFFIEU.

Suite à l'étude des devis par le Conseil Municipal, cette tâche sera confiée à une entreprise spécialisée courant 2010
Germaine FRANÇON

LE RECENSEMENT DE RUFFIEU 2010

Le recensement permet d'actualiser les données sur la population, les logements et leurs caractéristiques. Ces chiffres de population ont un impact en termes de gestion communale, de finances locales, de réglementation, par ex, sur : la dotation globale de fonctionnement (DGF), les règles d'adjudication des marchés, les plans et travaux d'urbanisme, la législation des loyers, ...

Les conditions de son déroulement sont fixées par les différents textes de loi.
Les réponses sont obligatoires, les données recueillies confidentielles.

Le recensement se déroule tous les 5 ans et la commune de RUFFIEU est concernée en 2010.
Le maire est le responsable de l'enquête et il a, par arrêté, désigné, pour sa préparation et sa réalisation : Yves JAY (coordonnateur communal) et Christelle MORGANTE (agent recenseur).

L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT SE DÉROULERA DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2010

Durant cette période, Christelle MORGANTE sera chargée de recenser les logements d'habitation, de remettre une feuille de logement et, pour les habitations principales, des bulletins individuels (autant que de personnes vivant dans ce logement) puis les récupèrera une fois que tout aura été rempli. D'autres informations seront fournies ultérieurement.
Yves JAY

LES TRAVAUX DU CONSEIL

• INSTALLATION D'UN COLOMBARIUM AU CIMETIÈRE

Dans la gestion d'une commune, il ne faut pas oublier de prévoir et d'anticiper les évolutions de la vie courante. Une de ces évolutions concerne justement la fin de la vie : comment les Français veulent-ils être inhumés ? Le pourcentage de crémation a fortement augmenté ces



ETAT CIVIL

SCHWENZER né le 20 novembre 2009.

NAISSANCES :

HENRY Mathéo né le 25 janvier 2009

HIELARD Maëlys née le 26 juin 2009

BOUDEBOUDA Emy née le 07 octobre 2009

MARIAGE :

Rémi BORNAREL et Delgermaa ERDENEBILEG

NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LA COMMUNE :

Sophie GONNET

Claude NOUVELOT est papa d'un petit Eden NOUVELOT-

LE SIVOM DU BAS BUGEY

Depuis le mois de Novembre 2008 et pour anticiper la fermeture prévue et obligatoire au mois de décembre 2009 de la décharge des ERRUTS (commune de CEYZERIEU), la destination finale de nos ordures ménagères est le nouveau four incinérateur de BOURGOIN-JALLIEU.

Pour réaliser efficacement l'acheminement de tous ces déchets, la solution retenue par le Sivom du Bas-Bugey a vu la construction cette année à Belley, carrefour Jean Monet, d'un quai de transfert. Ce quai permet l'exploitation des ordures ménagères et des emballages ménagers afin d'optimiser leur transport dans un souci de respect des règles de sécurité et d'environnement.

Sur notre commune, le ramassage des encombrants ne s'est effectué qu'une seule fois cette année 2009, le 28 Octobre, mais la nouvelle formule n'a pas perturbé son bon déroulement.

Toutes les personnes désireuses d'informations ou de renseignements sur le Sivom du Bas Bugey peuvent contacter les délégués en mairie.

Germaine FRANÇON et Yves TARPIN-LYONNET

LE QUAI DE TRANSFERT DU SIVOM DU BAS-BUGEY



HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat de la mairie :

mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h

• téléphone : 04 78 87 71 93 • fax : 04 79 87 73 04

• email : mairie.ruffieu@wanadoo.fr

Permanence d'un conseiller

le mardi de 14h à 17h

Nous souhaitons un prompt rétablissement à notre secrétaire.

AGENDA

23 janvier 2010 : SOIRÉE PATRIMOINE

24 janvier 2010 à 11h : les voeux du Maire à la Salle Nord

12 février 2010 : SORTIE THÉÂTRE à l'Intégral de Belley - « Chat en poche » Pièce de Georges FEYDEAU avec Valérie MAIRESSE, Jean BENGUIGUI, Arthur JUGNOT.

Participation au prix du billet, pour les adhérents du Comité d'Animation de Ruffieu.

21 février 2010 : LES BRANDONS

23 mars 2010 : SORTIE THÉÂTRE à l'Intégral de Belley - « Le Comique » Pièce de et avec Pierre PALMADE. Participation au prix du billet, pour les adhérents du Comité d'Animation de Ruffieu.

Mai 2010 : BAL DES CONSCRITS organisé par les Rufflots.

26 juin 2010 : FEUX DE LA SAINT-JEAN à la Vendrolière et à la bonne franquette.

17 juillet 2010 : FÊTE DU PLAN D'EAU.

dernières années pour atteindre plus de 25% des décès. Dans cette logique, la loi si elle n'oblige pas, incite fortement les communes à équiper leur cimetière.

Dans une petite commune rurale où l'enterrement des corps reste fortement majoritaire, le Conseil Municipal a souhaité proposer une autre solution aux familles de Ruffieu. Des devis ont été demandés à deux entreprises locales pour l'installation d'un colombarium.

Un colombarium est un lieu où sont disposées les urnes cinéraires contenant les cendres des morts.

L'entreprise CARRARA-GIRAUD de Hauteville-Lompnes a été choisi pour la prestation demandée : dallage et pose d'un colombarium de 6 cases en pierre. La résistance au temps qui

passé (gel, pluie, neige, soleil, vent) est garantie. Il sera possible de l'agrandir ultérieurement sans modifier le socle. Une subvention a été demandée au titre de la Dotation Générale d'Équipement (DGE) représentant 25 à 40%.

Ainsi les familles intéressées peuvent se renseigner en mairie et acquérir une concession comprenant une case et choisir la durée (15, 30 et 50 ans).

Dans le même temps et dans les délais prévus (avant la Toussaint 2009) l'entreprise a relevé les tombes en état d'abandon pour laquelle une procédure avait été engagée il y a maintenant 5 ans. Ces emplacements sont eux aussi à la disposition des habitants.

Jean-François GIRAUD

• TRACTEUR DE LA COMMUNE

En août 1989 le conseil municipal nouvellement élu faisait le choix d'investir dans un tracteur (Ford) pour donner les moyens à l'employé communal de réaliser son travail dans de meilleures conditions, notamment le déneigement, le ramassage des ordures ménagères et divers petits travaux. Le marché s'est conclu avec les Etablissements Chevillard pour la somme de 18 027 €HT pour le tracteur, 3 544 €HT pour le chargeur et 2 058 €HT pour la remorque basculante. Une remise commerciale étant accordée, le montant global de l'investissement a été de 22 944 €HT.



En juillet 2000 le conseil décida d'assurer en direct l'entretien des haies et bordures des chemins de la commune et vota un investissement d'une épaveuse débroussailluse chez les Etablissements Monod pour un montant de 13 705 €HT.



En début d'année 2009, le conseil décida de changer le tracteur Ford après qu'il eut accompli pendant 20 années de bons et loyaux services. Le moment était en effet opportun pour pouvoir encore bénéficier d'une reprise dont le montant s'élevait à 13 000 €HT. Des concessionnaires locaux étaient consultés et c'est Valagri d'Hotonnes qui emporta le marché. Des critères techniques sur le matériel étaient définis pour répondre aux différents besoins de la commune : tracteur 4 roues motrices avec capot plongeant pour une meilleure

visibilité en travail avant, relevage 3 points avant pour améliorer l'attelage des outils à l'avant, vitesses rampantes pour une plus grande efficacité en élagage, chargeur de type collectivité pour une plus grande sécurité, godet multiservice à griffes sur chargeur pour manutentionner les broussailles, systèmes rapides de raccords hydrauliques des outillages, lame biaise hydraulique avec racleur caoutchouc pour effectuer un déneigement de qualité en raclage sans détériorer les enrobés nouvellement posés et enfin un châssis oscillant à l'avant de l'étrave de façon à absorber les dévers importants de dénivelé.

Le montant de ces investissements s'élève à :

VALAGRI

Tracteur Massey Ferguson type 5425 avec les options : 43 850 €HT

Chargeur mailleux MX T8 collectivités avec options, outillages et relevage avant mailleux MX 2.8 T : 13 475 €HT



SICOMETAL

Lame biaise légère SPR 300 hydraulique : 3 420 €HT

Châssis oscillant pour étrave GM1 : 1720 €HT

L'ensemble des raccords des différents outillages étant à la charge de Valagri, le montant total de l'investissement s'élève à 57 325 €HT.



Le financement c'est effectué de la façon suivante :

Emprunt auprès du Crédit Agricole : 35 000 € sur 10 ans à un taux fixe de 3.65%.

Reprise du tracteur Ford : 13 000 €HT

Autofinancement par la commune : 9 325 €HT.

Denis PERRET

• CHAUFFERIE BOIS

Le rapport d'étude de faisabilité a été rendu au Conseil Municipal pour la réalisation d'une chaufferie bois. Les bâtiments potentiellement concernés seraient la mairie, l'école enfantine, la Cure, le Relais Saint-Didier, le bâtiment de la SEMCODA, la poste et 4 maisons individuelles.

Trois scénarii sont présentés : les bâtiments communaux et la SEMCODA, La poste est incluse dans le second scénario compte tenu de son éloignement relatif et afin de n'écarter aucune possibilité, 4 maisons individuelles ont été ajoutées au troisième scénario.

Le choix du terrain d'implantation tend vers la solution qui minimise la hauteur du conduit de cheminée : soit derrière la mairie, à gauche du préau.

Le dimensionnement sera fonction de l'option retenue. Le coût annuel global par bâtiment varie de -3.5% à -1 % toujours selon le scénario retenu.

La conclusion de l'étude préconise une trémie de déchargement qui induit un coût du combustible inférieur à celui d'une solution soufflée, l'installation de ballons biénergie pour prendre le relais en période estivale pour réaliser l'eau chaude sanitaire, le non raccordement de la poste du fait de son éloignement et la mise en place d'une nouvelle chaudière bois bûche. Il est déconseillé de raccorder les particuliers qui n'apportent pas une viabilité économique mais des difficultés d'engagement de raccordement.

Le développement de la filière bois-énergie présente un intérêt sur l'entretien des forêts en offrant de nouveaux débouchés aux bois régionaux, et sur le développement d'une économie locale.

Une décision sera prise au printemps.

Edwige CÉSAR

• EOLIENNES

Le 24 septembre dernier, les maires de Belmont-Luthézieu, Sutrieu, Lompnieu et Ruffieu ont signé une charte morale avec la société OSTWIND qui définit les conditions d'un partenariat sur les possibilités d'implantation d'éoliennes sur notre territoire, pour lancer une étude afin de définir les zones de développement éolien (ZDE).



Ces zones répondent à trois exigences : une zone venteuse favorable, des raccordements électriques accessibles et une unité dans l'insertion patrimoniale et paysagère locale.

Dans un premier temps, un mât de mesures va être installé sur la crête au-dessus de Belmont-Luthézieu afin de savoir si la zone est assez venteuse. Ces mesures vont être prises sur une période d'une année environ. Si besoin un second mât pourrait être installé pour affiner les mesures.

Si l'implantation d'éoliennes s'avère possible suite au rapport de ces mesures, une enquête publique pourra être ouverte afin que la concertation avec les acteurs locaux et la population soit entière, des réunions publiques d'information seront organisées. Dans le cas contraire, le projet s'achèvera avec le rapport d'études (pris en charge par la société OSTWIND).

Edwige CÉSAR

ASSOCIATIONS

CINÉ-RENCONTRE a fêté ses 10 ans le samedi 7 novembre dernier en offrant à ses adhérents une projection de films amateurs spécialement assemblés par la cinémathèque du Pays de Savoie : films documentaires sur la vie quotidienne paysanne, les fêtes, l'évolution économique...

La cinémathèque recherche tous les films représentant un témoignage de notre culture et de notre patrimoine régional. Ils peuvent être des fictions, des documentaires, des films de famille ou de vacances, des reportages sur des moments de la vie quotidienne, des excursions, des fêtes de villages ou des manifestations publiques.

Si vous possédez de tels documents, la cinémathèque vous propose de les protéger, de les sauvegarder en les numérisant, de les montrer, les valoriser. Vous restez propriétaires de vos documents et vous aurez ainsi contribué à la création d'une mémoire collective audiovisuelle.

Pour tout contact : CINÉ-RENCONTRE – 04 79 87 74 40

Patrice DEROUF

DERNIÈRE MINUTE : le secrétariat de la mairie sera fermé entre le 12/0209 et le 01/2010